

LE TRAITÉ DE PAIX JAPONAIS

Déclaration faite par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, à la Conférence de San-Francisco pour la signature du traité de paix japonais, le 7 septembre 1951.

A peu près tout ayant été dit ce qu'on pouvait dire du projet de traité qui nous est soumis, il est impossible d'en parler en termes nouveaux. Je n'en ai pas moins le devoir et le privilège de dire quelques mots au nom de la délégation que je dirige.

Deux délégations se sont attaquées à cette Charte avec la logique biscornue et antinomique qu'on leur connaît et qui ne saurait convaincre que des gens prévenus. Quoi qu'il en soit, les déclarations des délégations de l'URSS et de la Tchécoslovaquie ne sont pas destinées surtout à cette conférence, pas plus à la vérité qu'elles ne visent surtout le traité de paix avec le Japon. On trouve bien peu convaincantes les doléances de ces deux délégations contre la procédure adoptée pour la négociation et la rédaction du traité, quand on songe que ce sont précisément les tactiques destructives et dilatoires de leurs Gouvernements qui ont rendu nécessaire cette procédure sans contredit exceptionnelle, mais sans laquelle il n'y aurait pas eu de traité.

Mon Gouvernement accepte ce traité et il va le signer. Ainsi que l'ont souligné plusieurs des orateurs qui m'ont précédé, le traité n'est pas parfait, pas plus d'ailleurs qu'aucun autre document humain. Mais c'est un traité de bonne qualité que, à notre avis, nous ne saurions améliorer, dûssions-nous passer deux ou trois mois à le discuter autour d'une table de conférence dans cette ville agréable et hospitalière de San-Francisco. Le traité met fin à l'état de guerre entre le Japon et la grande majorité des pays que l'agression japonaise a entraînés dans le conflit et dont quelques-uns ont été cruellement éprouvés par cette agression. A ce titre, il constitue non pas simplement un discours sur la paix, mais un véritable acte de paix.

Mon pays, le Canada, ne demande pas mieux que d'entretenir des relations amicales avec le Japon et toutes les nations de la région du Pacifique, car géographiquement le Canada est une puissance du Pacifique aussi bien que de l'Atlantique. Si, par le passé, les problèmes européens ont paru plus urgents et plus lourds de conséquences à la plupart des Canadiens, les événements tragiques des vingt dernières années, notamment l'agression communiste de l'an dernier en Corée, ont amené tous mes compatriotes, et non pas seulement ceux de la côte du Pacifique, à se rendre compte qu'il ne nous suffit pas, pour échapper à la guerre ou aux menaces de guerre dans le Pacifique, de porter nos regards et de centrer nos plans sur l'Atlantique. Il y a des cimetières militaires canadiens en Asie comme il y en a dans les Flandres. Je sais que j'exprime les vues de l'immense majorité de mes compatriotes en disant que je me réjouis de cette fin officielle et juridique de la guerre avec le Japon, non seulement à cause du fait lui-même mais davantage encore parce qu'elle marque un pas vers la paix et la sécurité dans le Pacifique. En outre, nous sommes heureux de tendre la main, dans un esprit de réconciliation, au peuple japonais qui a lui-même tellement souffert de la politique de ses anciens chefs militaires. Nous suivrons avec un intérêt sympathique les efforts qu'il continuera de déployer pour se doter d'un mode de vie libre, pacifique et prospère, et ce sera sans doute notre meilleure garantie contre la renaissance du militarisme agressif au Japon, garantie plus sûre peut-être—et l'histoire semble le démontrer—que tout ce que nous pourrions stipuler dans le traité lui-même.

Estimant depuis quelques années déjà qu'il serait fort souhaitable de conclure un traité de paix avec le Japon, le Gouvernement canadien n'a pas cessé de soutenir les efforts tentés dans ce sens. Chaque conférence et chaque consultation n'ont fait que nous persuader toujours davantage de la nécessité de saisir toute occasion qui pourrait amener un règlement rapide et approprié de la question japonaise. Les témoignages dont nous disposons nous ont convaincus, il y a déjà des mois, que la tâche essentielle de l'occupation, sous l'admirable direction du général MacArthur,